

Réf: Dossier N° 076573

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SHANGTY » en abrégé « AB »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
ABATTA CARREFOUR VENEZUA, Lot 741, Ilot 71

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 17/01/2022 reçus par Me CISSE-N'DRI ABIRATROU, et enregistrés au CEPICI le 19/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SHANGTY » en abrégé « AB »

Objet : - la vente d'intrants et matières premières agricoles;
- la vente de biens et services;
- l'import/export

Et pour la réalisation de l'objet social:

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles;

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie de bien sociaux;

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce;

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée;

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
ABATTA CARREFOUR VENEZUA, Lot 741, Ilot 71

Dirigeant(s) : Mme N'CHO AKISSI DEBORAH BENEDICTE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00578 du 15/02/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°05546/GTCA/RC/2022 du 15/02/2022

